

Comptabilité - contrôle - audit [Master]

Infos pratiques

- > **Composante** : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > **Niveau d'étude** : BAC +5
- > **Durée** : 2 ans
- > **ECTS** : 120
- > **Ouvert en alternance** : Oui
- > **Formation accessible en** : Formation initiale, Formation en apprentissage, Formation continue (contrat de professionnalisation), Formation continue
- > **Formation à distance** : Non
- > **Lieu d'enseignement** : Nanterre
- > **Campus** : Campus de Nanterre

Présentation

Parcours proposés

- > [Comptabilité - contrôle - audit](#)

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

Le Master Comptabilité – Contrôle – Audit (CCA) est une formation de haut niveau qui prépare en deux ans des spécialistes de la comptabilité, de la fiscalité, de l'audit, du contrôle de gestion et de la finance. Il constitue la voie d'accès privilégiée aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes. Le diplôme est adossé au DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion) et offre la dispense de 5 épreuves sur 7, avec une préparation intensive aux deux épreuves restantes (UE1 Gestion juridique, fiscale et sociale et UE4 Comptabilité et audit).

Objectifs

Former de futurs experts-comptables, commissaires aux comptes, auditeurs et contrôleurs de gestion.

Développer une maîtrise pluridisciplinaire des enjeux comptables, financiers, fiscaux et juridiques dans les organisations.

Préparer efficacement aux épreuves du DSCG et à l'exercice des professions réglementées de l'expertise comptable et de l'audit.

Savoir-faire et compétences

Compréhension et mise en œuvre des mécanismes d'audit et de contrôle comptables et financiers.

Management d'un service ou d'un groupe comptable.

Animation de processus de direction administrative et financière.

Analyse de l'information financière et économique.

Définition, mise en place et pilotage de dispositifs de contrôle de gestion.

Les + de la formation

Adossement au diplôme national du DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion).

Dispense de 5 épreuves (UE 2, UE 3, UE 5, UE 6, UE 7) sur 7 du DSCG et préparation intensive aux 2 épreuves restantes (UE1 et UE4).

Forte interaction avec le monde professionnel# : cabinets d'expertise comptable et d'audit, grandes entreprises et PME.

Alternance possible (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou formation initiale avec stage obligatoire.

Insertion professionnelle rapide et ciblée dans les métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes, du contrôle de gestion et de la finance.

Adossement au réseau national des Masters CCA, garantissant une reconnaissance académique et professionnelle.

Formation pluridisciplinaire et exigeante, couvrant comptabilité, audit, fiscalité, finance, système d'information et droit.

Organisation

Durée#: 2 ans (120 ECTS), répartis sur 4 semestres.

Parcours unique#: *Comptabilité – Contrôle – Audit*.

Alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou formation initiale avec stage obligatoire.

En formation initiale, stages#: 2 mois en M1 et 3 mois en M2, dont au moins 3 mois en cabinet d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes.

En alternance, rythme : 2 à 3 jours par semaine à l'université, le reste en entreprise/cabinet, avec périodes pleines en entreprise (février-avril).

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées dans les fiches pédagogiques de chaque cours.

Stage ou alternance

Ouvert en alternance

- > **Type de contrat:** Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage

Ouvert en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Rythme#: 2 à 3 jours par semaine à l'université, le reste en entreprise/cabinet.

Périodes pleines en entreprise prévues au second semestre.

Stages

- > **Stage:** Obligatoire (2 mois en M1 - 3 mois en M2. Stage non requis pour les étudiants en alternance.)

Stage en cabinet d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes obligatoire pour au moins 3 mois (sur les 5 mois minimum requis sur les deux ans).

Admission

Conditions d'admission

M1#: Licence CCA, économie-gestion, gestion, DCG ou diplôme équivalent (180 ECTS)

M2#: Master 1 CCA ou diplôme équivalent (60 ECTS) en comptabilité, finance, droit.

Public cible

Étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers du chiffre : expertise comptable, commissariat aux comptes, audit interne, direction administrative et financière, contrôle de gestion.

Droits de scolarité

Les droits de scolarité du Master CCA sont fixés chaque année par arrêté ministériel pour les diplômes nationaux de Master.

Les étudiants doivent également s'acquitter de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), dont le montant est fixé nationalement (environ 100 €).

Pour les formations en alternance ou en formation continue, les droits peuvent être différents et sont précisés par le service de la formation continue de l'université.

Capacité d'accueil

20

Pré-requis et critères de recrutement

Accès en M1

Être titulaire d'une Licence Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) ou d'une licence en économie-gestion, gestion,

droit, finance, ou d'un diplôme équivalent (par exemple le DCG – Diplôme de Comptabilité et de Gestion, validé à 180 ECTS).

Justifier d'un bon niveau en comptabilité, finance, droit et anglais.

Sélection sur dossier académique, résultats antérieurs, cohérence du projet professionnel et entretien.

Accès en M2

Être titulaire d'un Master 1 CCA ou d'un diplôme équivalent validant 60 ECTS dans les champs comptabilité, finance, droit.

Admission conditionnée à la qualité du parcours académique, à la pertinence du projet professionnel et à la capacité à suivre une formation exigeante adossée au DSCG.

Sélection sur dossier académique et entretien.

Critères de recrutement

Très bons résultats académiques dans les disciplines de gestion, comptabilité, finance et droit.

Motivation pour les métiers du chiffre.

Capacité de travail élevée, rigueur méthodologique et esprit d'analyse.

Et après

Poursuite d'études

Après le DSCG, les étudiants peuvent poursuivre vers le stage d'expertise comptable de 3 ans, qui conduit au Diplôme d'Expert-Comptable (DEC).

Possibilités de poursuite en doctorat en sciences de gestion pour les étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche académique.

Ouverture vers des formations complémentaires en finance, audit interne, contrôle de gestion avancé ou certifications professionnelles (par ex. CFA, certifications en audit interne).

Passerelles et réorientation

Passerelles possibles vers les masters Finance, Contrôle de gestion, Audit interne ou Management.

Réorientation vers la recherche (Master Recherche en sciences de gestion), ou vers d'autres mentions Économie-Gestion.

Insertion professionnelle

Principaux débouchés

En entreprise et autres organisations

Cadre opérationnel dans les services comptables et financiers

Responsable de trésorerie, consolidation et reporting

Contrôleur de gestion ou auditeur interne

Directeur administratif et financier (DAF) à moyen terme.

En cabinet

Expert-comptable (après obtention du DEC).

Commissaire aux comptes

Collaborateur comptable ou auditeur en cabinet d'expertise comptable ou d'audit.

Autres perspectives

Consultant en finance, fiscalité ou organisation

Analyste financier ou ingénieur financier

Carrière académique#: poursuite en doctorat en sciences de gestion pour les étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche

Contact(s)

Autres contacts

Secrétariat pédagogique

M1 : Valérie Tripet

(Bâtiment G, bureau R37)

M1Gestion@liste.parisnanterre.fr

M2 : Nicolas PETIT

(Bâtiment G, bureau G 313A)

npetit@parisnanterre.fr

Pour la formation en alternance et continue :

formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Tel : 01 40 97 78 66

Bâtiment M

Site : formation-continue.parisnanterre.fr